



Se former en 2 ans en apprentissage Ecole / Entreprise

CAP : 24 semaines de 35h en centre de formation et 10 semaines de congés payés sur 2 ans

Formation possible sur un an après étude du dossier de candidature

Examen : CAP maçon, diplôme de l'éducation nationale avec un examen ponctuel en fin de cycle (pas de validation partielle de bloc de compétence)

Objectifs de la formation

- Acquérir une qualification en maçonnerie
- Exécuter des activités en lien avec le gros œuvre du bâtiment
- Apprendre à respecter les règles d'hygiène et de sécurité

Pour

- Devenir salarié dans une entreprise du bâtiment principalement dans le domaine du gros œuvre
- Poursuivre ses études

CAP Métiers du plâtre et de l'isolation

MC Plaquiste

Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti option maçonnerie

Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et

réalisation du gros œuvre

Bac pro Travaux publics

BP Maçon

BP Métiers de la piscine

BP Métiers du plâtre et de l'isolation



Les + de la formation



- Formation par alternance école/entreprise
- Formation rémunérée avec un suivi individuel des apprentis en formation
- SST et R408 (échafaudage)
- Une équipe disponible et à l'écoute
- Un plateau technique et un réseau de professionnels ancré sur le territoire
- Aides diverses de la Région

CAP Maçon



Contenu de la formation

Enseignement professionnel 21h

- Travaux pratiques et technologiques
- Etude de constructions
- Chef d'œuvre

Enseignement général, scientifique et artistique 14h

Accompagnement personnalisé

Modalités pédagogiques

- Valorisation du vécu en entreprise
- cours en présentiel dans des salles équipées de tableaux interactifs
- plateau technique
- salons professionnels
- Livret d'apprentissage

Statut

Apprenti ou stagiaire de la formation continue, formation éligible CPF
Frais de formation pris en charge par l'OPCO (apprenti)

Admission / prérequis

- Être âgé de 16 ans ou avoir terminé le premier cycle (3^{ème})
- En apprentissage : Avoir un contrat avec un employeur, la convention CFA/employeur et l'accord de l'OPCO
- Entretien individuel avec le jeune et son responsable
- Accueil travailleurs handicapés (prendre contact avec le référent handicap de la MFR)
- De 4 à 15 élèves par classe

Modalités et délais d'accès

- Début du cycle de formation début septembre, entrée permanente possible
- Confirmation d'inscription à la signature avec l'employeur (de 1 à 4 mois)

Hébergement / restauration possibles sur place (une partie est prise en charge par l'OPCO)

RNCP 35715, Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, arrêté du 15/05/2021

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35715/>

MFR DE BOURGOUNAGUE - LAUZUN